

Écho Gervinois

TRIMESTRIEL D'INFORMATION

AUTOMNE 2022



L'action sociale à Saint-Gervais Accompagner et protéger les personnes fragilisées

sommaire

LE MOT DU MAIRE

Page 1

LES ÉCHOS DU CONSEIL

Page 2

L'EXPRESSION DE LA LISTE NON MAJORITAIRE

Page 3

L'ÉCHO DOSSIER

Pages 4 et 5

L'ÉCHO EN IMAGES

Page 6

L'ÉCHO EN REPÈRES

Page 7 et 8

LE MOT DU MAIRE

Chaque année, la rentrée marque la reprise des activités des associations. Le forum qui leur a été consacré a mis en évidence des inscriptions à la hausse après deux années plus difficiles. Les bénévoles, notamment les membres des conseils d'administration qui œuvrent au sein des associations, sont des acteurs majeurs de notre qualité de vie et du lien social dans notre commune. Adhérer à une association ne se limite pas à consommer une activité pour soi-même ou ses enfants mais à faire partie d'une structure qui rassemble des personnes solidaires qui participent ensemble à la vie de cette dernière et cela, pour la pérennité des activités qu'elle propose.

La rentrée, cette année, c'est aussi la disparition des tickets de restauration scolaire. L'inscription des élèves aux repas est maintenant dématérialisée mais toujours avec la même souplesse pour les familles (jusqu'au matin 8 heures du jour du repas de l'enfant). La facturation est éditée en fin de période et le paiement s'effectue de préférence en ligne.

Notre Écho dossier est consacré au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). Vous y découvrirez ses nombreuses missions. C'est aussi, l'occasion de mettre à l'honneur les élus et les bénévoles qui le composent et qui s'engagent au service de nos concitoyens les plus fragiles. Madame Stéphanie POTIER, Adjointe aux affaires sociales, qui en est la Vice-présidente, apporte son dynamisme et ses compétences pour coordonner les multiples actions sociales mais aussi accompagner notre MARPA.

A la résidence La Josinette, nous accueillons une nouvelle Directrice, Madame Virginie ARNAUDEAU, qui succède à Madame Patricia CHAUVIN que nous remercions vivement pour le travail accompli depuis l'ouverture de notre structure. Nous lui souhaitons autant de réussite dans son nouveau projet professionnel. Le travail de qualité se poursuit avec notre équipe d'agents compétents pour un accueil toujours respectueux et bienveillant de nos résidents. Ces derniers peuvent aussi compter sur l'implication de bénévoles pour animer des activités.

Notre CCAS est certes un acteur majeur de la cohésion sociale mais de nombreux habitants de Saint-Gervais y participent aussi par leurs engagements dans d'autres structures ou plus simplement par des gestes de solidarité en direction de leurs voisins dans le besoin.

Je vous souhaite une bonne lecture et plein de moments conviviaux partagés avec votre famille, vos amis et vos voisins.

Richard SIGWALT
Maire de Saint-Gervais



Brèves du Conseil Municipal - Réunions des 16 Mai et 27 juin

Toutes les délibérations des conseils municipaux sont accessibles en ligne sur le site Internet de la commune : <http://www.saintgervais-vendee.fr/>

L'ÉCHO DES ÉCOLES, DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA COMMUNICATION ET DE LA VIE CULTURELLE

ASSOLI – SUBVENTION AU TITRE DE L'ESPACE DE VIE SOCIALE

L'ASSOLI mène des actions visant à entretenir les liens entre les générations : activités parentalité, sorties familles, séances d'initiation à l'informatique sont ainsi organisées par l'association pour les quatre communes de l'ancien Pays du Gois.

Afin de poursuivre ces réalisations, l'ASSOLI a sollicité les communes pour l'attribution d'une subvention de 12 000 € ; la part de chaque commune s'élève ainsi à 3000 €.

Remise de calculatrices aux élèves de CM2

En juin dernier, les élèves de CM2 ont reçu une calculatrice, symbole de leur passage en classe de 6^e.

ANNÉE SCOLAIRE 2022/2023

Participation au fonctionnement des écoles

Cette participation est fixée à 640 € par élève, fournitures scolaires incluses (contre 620 € en 2021/2022). Ce montant servira également de base pour le versement de la participation aux autres écoles publiques et privées qui scolarisent des enfants domiciliés à Saint-Gervais.

Intervention Musique et Danse

Le Conseil Départemental maintenant l'accompagnement organisationnel auprès des communes (recensement des besoins des écoles, recrutement des intervenants...), Saint-Gervais a décidé de poursuivre le dispositif Musique et Danse pour l'année scolaire à venir avec un forfait de 56 h par an afin d'en maîtriser la dépense.

Enseignement des langues vivantes

L'enseignement des langues vivantes dans les écoles publiques et privées de la commune est reconduit pour un total de 84 heures selon les besoins estimés par les directrices (soit, 36 heures pour l'école publique et à 48 heures pour l'école privée).

Tarifs du restaurant scolaire

Pour l'année scolaire 2021/2022, le budget du restaurant

scolaire s'établit à 124 528,40 € en dépenses et 69 701,20 € en recettes avec un coût de revient du repas servi à 6,68 €.

Pour l'année scolaire 2022/2023, le Conseil Municipal décide donc d'augmenter le prix du repas passant de 3,60 € à 3,70 € pour les enfants et de 5,60 € à 5,70 € pour les adultes.

Tarifs de l'accueil périscolaire

Pour l'année scolaire 2021/2022, le budget de l'accueil périscolaire s'établit à 23 969,47 € en dépenses et 12 749,41 € en recettes.

Pour l'année scolaire 2022/2023, le Conseil Municipal décide donc d'augmenter ses tarifs (qui restent fixés selon le quotient familial) :

- Quotient familial inférieur à 700 : 0,50 € le ¼ d'heure (contre 0,45 € en 2021/2022) ;
- Quotient familial supérieur ou égal à 700 : 0,55 € le ¼ d'heure (contre 0,50 € en 2021/2022).

La gratuité pour le 3^e enfant fréquentant l'accueil périscolaire est maintenue.

Une pénalité de 10 € sera appliquée en cas de manquements répétés à l'inscription obligatoire à l'accueil périscolaire.

Règlements intérieurs

En raison des modifications de fonctionnement à la rentrée de septembre 2022 – notamment la facturation mensuelle –, de nouveaux règlements intérieurs du restaurant scolaire et de l'accueil périscolaire ont été rédigés.

L'ÉCHO DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA VOIRIE ET DE L'URBANISME

AMÉNAGEMENT DE VOIES COMMUNALES

Plusieurs voies communales doivent être aménagées. Sont concernés : les chemins de la Sauzaie et du Gaveau suite aux enfouissements de réseaux, le chemin du Roullard, la rue de Beauregard et celle de la Ruée.

La mission est confiée à l'Agence de services aux collectivités locales de Vendée dans le cadre d'une convention de maîtrise d'œuvre.

Pour information : l'Agence de services aux collectivités locales de Vendée est une société anonyme publique locale sur laquelle les collectivités actionnaires exercent un contrôle similaire à celui réalisé sur leurs propres services.

DÉNOMINATION DE VOIES

- Le lieu-dit les Glaudes devient le chemin des Glaudes ;
- Le lieu-dit le Souché devient le chemin du Souché.

L'action sociale Accompagner et protéger

À Saint-Gervais, il existe une structure vouée à l'aide des personnes en difficultés financières et/ou fragilisées so
organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune toutes générations confondues. C'est ainsi que les p
les décisions de sa direction.

Le CCAS est le représentant de la politique d'action sociale du Conseil Municipal sur le terrain. La structure a ainsi une double fonction : accompagner l'attribution de l'aide sociale légale (instruction de dossiers, aide aux démarches administratives...) et distribution de l'aide sociale facultative (aide alimentaire...). À Saint-Gervais, le CCAS est composé de 17 membres : huit conseillers municipaux, huit bénévoles issus d'associations du secteur de l'action sociale et son président, le Maire, Richard SIGWALT. Stéphanie POTIER (3^e adjointe), Vice-présidente du CCAS, est en charge de faire vivre l'instance publique.

Un fonctionnement en commissions

C'est une volonté de Stéphanie POTIER : faire fonctionner le CCAS en commissions afin de lui permettre d'être plus efficace. Ainsi, six commissions coexistent au sein de la structure dans lesquelles conseillers municipaux et bénévoles s'attachent, ensemble, à remplir au mieux leur mission en direction des personnes fragilisées de tous âges.

Finances :

Chaque début d'année, c'est désormais le CCAS qui étudie les demandes de subvention des associations du secteur sanitaire et social et qui partage l'enveloppe budgétaire correspondante.

Analyse des besoins sociaux (ABS) :

En mars prochain, chacun pourra consulter le document cartographiant les types de population et les services existants sur le territoire gervinois. Réalisée par le cabinet CEAS de La Roche-sur-Yon, l'ABS aura pour but d'aider l'équipe municipale à ajuster sa politique sociale.

Repas des aînés :

Le 20 octobre prochain, les 75 ans et plus pourront se retrouver à la salle des Primevères autour d'un bon repas préparé par la charcuterie et la boulangerie de Saint-Gervais et animé par le groupe Les Canotiers de Commequiers. En 2021, 75 personnes avaient bénéficié du repas quand une centaine d'autres y avaient préféré le colis gourmand. Petite nouveauté cette année : le colis sera préparé par les membres du CCAS et garni de produits des producteurs locaux.

Prévention seniors :

Le registre nominatif élaboré par le CCAS est dédié aux personnes vulnérables et isolées de plus de 65 ans et/ou handicapées ainsi qu'aux plus de 60 ans inaptes au travail. Il permet à ceux qui en ont fait la démarche de bénéficier d'une veille téléphonique en cas de canicule ou de grand froid.



CCAS - debout de gauche à droite :

Sylvain MESNEL, Daniel LANDRY, Éliane BOUTOLLEAU,
Jean SOUCHET, Maryse BONNAMY, Jean BLUTEAU,
Hervé BARRAUD, Richard SIGWALT

Assis de gauche à droite :

Dorothée JOINT, Karine DAVID, Stéphanie POTIER,
Lydia EVEILLARD, Véronique CARPENTIER,
Cécile LANDREAU-BONENFANT

Absents :

Maxime MONNERON, Yann DANIEAU, Sandrine BATARD

Aide facultative :

Le CCAS accompagne financièrement tout gervinois, sans condition de ressources, souhaitant passer son BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur).

Transport solidaire :

Permettre aux personnes sans moyen de transport ou ne pouvant plus assumer seules certains déplacements pour les nécessités de la vie courante de retrouver une mobilité sur le territoire et rompre l'isolement des plus précaires ; voici les objectifs des CCAS des communes de l'ancien Pays du Gois en association avec L'ASSOLI. C'est ainsi qu'ensemble, ils sont en train de créer un système de transport solidaire destiné aux habitants du territoire fonctionnant sur la base du bénévolat. Les adhérents au service bénéficieront de référents communaux qui organiseront, pour eux, la mise en contact avec des chauffeurs bénévoles.

Outre le travail de ses commissions, le CCAS remplit divers rôles comme celui de validation des dossiers d'aide pour les personnes âgées ou de distribution de l'aide alimentaire en lien avec les assistantes sociales du secteur. Le CCAS organise également des événements d'informations : le 6 décembre prochain, aura ainsi lieu une conférence sur l'AVC.

à Saint-Gervais les personnes fragilisées

ocialement. Son nom ? Le CCAS : Centre Communal d'Action Sociale. Son rôle ? Mettre en œuvre les solidarités et prérogatives de ses membres les amènent entre autres à siéger au Conseil d'administration de la MARPA pour acter

La Josinette, maintenir à domicile les personnes âgées tout en préservant leur autonomie et leur sécurité

Créée à l'initiative de la municipalité, la MARPA accueille des personnes âgées autonomes, ou faiblement dépendante, de plus de 60 ans. Située à proximité des commerces, elle offre un lieu de vie favorisant le maintien des habitudes de vie et des liens sociaux, le tout dans un habitat adapté. Ainsi chaque résident dispose d'un appartement de 33 m² qu'il peut aménager avec son propre mobilier et d'un petit espace extérieur.

Une nouvelle directrice

Cet été, l'établissement a connu un changement majeur avec le départ de Patricia CHAUVIN, sa directrice, désormais remplacée par Virginie ARNAUDEAU. Originaire de Soullans et après avoir été, pendant huit ans, responsable d'un service aide à domicile d'un CCAS dans la Sarthe, Virginie ARNAUDEAU est revenue en Vendée il y a six ans pour prendre la direction de la MARPA de Saint-Maurice-le-Girard. Cet été, le poste de direction laissé vacant à La Josinette lui a donc donné l'opportunité de revenir à sa région natale.

La jeune directrice de 38 ans possède déjà une belle expérience dans la direction de MARPA et dans l'accompagnement des personnes âgées : « les MARPA vendéennes sont des établissements très intéressants, de petites structures favorisant la proximité ; un entre deux, entre le domicile et la structure quand le quotidien devient difficile ».



Départ de Patricia CHAUVIN - 28 juillet 2022

de gauche à droite

Stéphanie POTIER, Patricia CHAUVIN,
Richard SIGWALT

Une belle équipe pour un confort de travail



équipe MARPA - de gauche à droite

Béatrice BOUCE, Nathalie CREPIN, Linda VERONNEAU,
Cécilia LEGEARD, Véronique CHAUMONT,
Virginie ARNAUDEAU, Marinella SALAMONE

Absents :

Audrey BAZOGE, Patricia FACINA,
Vincent EMERIAU, Éloïse DUPONT

À la Josinette, c'est une équipe de huit agents sociaux polyvalents pour 24 résidents qui a accueilli la directrice.

« Chaque agent est polyvalent et autonome dans son travail : la cuisine, la toilette, le ménage, surveiller la prise des traitements... Ici, petite particularité, il y a une chef de cuisine qui s'occupe des commandes et de la gestion des repas. Et les résidents y tiennent car les repas sont vraiment bons ! ». Par ailleurs, Virginie ARNAUDEAU est secondée par Audrey BAZOGE, assistante administrative à mi-temps, et Claudie NEVEU qui effectue la comptabilité. « Nous avons vraiment une belle équipe, un confort de travail qui traduit la volonté de la mairie de nous donner les moyens de bien travailler et d'accompagner au mieux les résidents » explique la jeune directrice qui a un souhait : ne surtout pas déstabiliser les résidents par son arrivée.

C'est ainsi que la MARPA va continuer à organiser les animations chères aux résidents : repas à thème, après-midi thé dansant, diffusion de films (Sissi, les Tontons flingueurs...), animation Chauffe Citron ou encore ateliers mémoire.



Animation LEGO

Samedi 23 juillet, la médiathèque, en partenariat avec Brickevent, a proposé un atelier pixel art Lego® sur les super-héros et un atelier Duplo® libre. Une soixantaine d'enfants et adultes ont participé à l'activité. Des caisses de briques de toutes les couleurs et différents modèles de super-héros et super-héroïnes étaient à disposition.

Chacun avait le choix : créer à l'aide des modèles proposés ou laisser libre court à son imagination. Un après-midi intergénérationnel très créatif !

Terre de Jeux

La mairie, en partenariat avec le CDOS 85 (Comité Départemental Olympique et Sportif de Vendée) et Challans Gois Communauté, a accueilli la tournée d'été Vendée Terre de Sports, le mercredi 17 août au Haras des Presnes, pour une journée sportive.

Petits et grands, locaux et estivants, s'étaient donné rendez-vous afin de découvrir et s'initier à de nouvelles activités sportives dans une ambiance estivale et dans un esprit de partage. Tir à l'arc, spikeball, tchoukball ou encore jeux en bois... chacun a pu trouver basket à son pied.



Concours de saut d'obstacles de la SHR Pays du Gois : une 7^e édition réussie !



Les 8,9 et 10 juillet derniers, s'est tenu le concours de saut d'obstacle amateur et professionnel. Un événement devenu incontournable pour les cavaliers vendéens et leurs voisins des régions limitrophes.

La piste en sable a été foulée pas moins de 800 fois pendant le week-end et a offert du beau sport aux spectateurs, notamment pendant l'épreuve phare du week-end : la 135 cm – remportée par Pierre-Marie FRIANT sur Valkanne Aubourgere. Ce cavalier de Loire-Atlantique disputait quelques jours auparavant la Coupe des nations à Aix-la-Chapelle.

Delphine ALLART, la présidente de l'association, et toute l'équipe de la SHR remercient les partenaires financiers et matériels sans qui l'événement ne pourrait avoir lieu ainsi que tous les bénévoles. Grâce à eux, en quelques années, le concours de saut d'obstacles est devenu un rendez-vous immanquable mêlant sport et convivialité.

Le retour de la Fête folklorique

Cet été et après 2 années d'arrêt liées au COVID, la fête folklorique a repris avec succès grâce à la mobilisation des parents d'élèves OGEC et APEL et des nombreuses bonnes volontés qui apportent depuis toujours leur soutien à la bonne marche de l'école.

Parents, élèves mais aussi anciens élèves sont toujours ravis de se retrouver pour ce moment de convivialité et de partage, d'autant que les bénéfices sont destinés à l'amélioration des locaux scolaires.

L'OGEC va ainsi pouvoir lancer les projets immobiliers en gestation depuis plusieurs mois : remise aux normes des classes et sanitaires des maternelles et amélioration du confort et de l'accueil des élèves.



À savoir

Conseil Municipal

Les prochaines réunions du Conseil municipal auront lieu les lundis 17 octobre, 21 novembre et 12 décembre à 20 heures en mairie.

Effectifs de la rentrée

- École publique Les Guernovelles : 87 élèves ;
- École privée Notre-Dame-de-Bordevert : 117 élèves.

Fermeture de la mairie et de la médiathèque

La mairie et la médiathèque seront fermées les samedis 12 novembre, 24 et 31 décembre.

Recensement de la population

Le recensement de la population aura lieu du 19 janvier au 28 février 2023. Pour collecter les informations auprès de la population, la mairie recrute 5 agents recenseurs. Dépôt des candidatures jusqu'au 1^{er} novembre. Renseignements en mairie.

Grippe aviaire – rappel aux particuliers

Rappel de l'obligation pour les particuliers propriétaires d'oiseaux de les mettre en bâtiment ou sous-filet. Le non-respect de ces mesures est passible d'une amende de 750 € par animal.

Quoi de neuf ?

Fredécovélo : surcyclage de bicyclettes en objets de décoration, luminaires et autres créations ;
Frédéric BONENFANT - 07 88 99 28 50
fredecovelo@gmail.com - Facebook et Instagram

Assolutions 85 : assistance administrative pour les associations, entreprises et particuliers ;
Cathy THOMAS - 10 rue des Essepes - 07 77 79 08 30
assolutions85@gmail.com.

Remise de la médaille de la famille

Le 25 juin 2022
à Madame
Rosa-Maria CHERBITE
en présence
de Madame
GRIMAULT Monique,
administratrice
au conseil
d'administration
de l'UDAF



État civil

Mariages

- **Sophie ABILLARD et Nicolas CHAILLOU**,
le 3 septembre 2022 ;
- **Caroline MASSUYEAU et Grégory MORNET**,
le 17 septembre 2022.

Naissances

- **Lya THIBAUD**
née le 4 juin 2022.

Décès

- **Maurice NAUD**,
74 ans ;
- **Angèle TOUGERON**
née JOLY,
92 ans.

Urbanisme - Démarches en ligne

Permis maison accordés entre avril et septembre 2022

Nom	Adresse du terrain
M. Régis CADORET et M ^{me} Mélanie CHARRIER	10 rue du Vallon
M. André ROQUAND et M ^{me} Françoise ROQUAND	4 chemin du Gaveau



MAIRIE DE SAINT-GERVAIS

L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est une garantie mise en place par l'État pour indemniser les victimes d'épisodes naturels d'une intensité anormale qui ne sont pas pris en compte par les contrats d'assurance classiques. La nature et l'intensité du phénomène doivent avoir été reconnues par l'État, qui détermine la zone géographique concernée.

DÉCLARATION DE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE QUE FAIRE EN CAS DE SINISTRE ?



Prenez des photos

Adressez un courrier explicatif et vos photos attestant des dommages en mairie :



- pour la sécheresse 2021 **avant le 15 novembre 2022**
- pour la sécheresse 2022 **avant le 31 décembre 2022**



Appelez votre assureur pour faire une première déclaration orale et obtenir un numéro de dossier

En fonction des demandes formulées, la commune sollicitera la reconnaissance d'état de catastrophe naturelle auprès de l'État. Toutefois, les administrés ne s'étant pas manifestés en temps voulu ne pourront prétendre à une indemnisation en cas de reconnaissance de l'état de sécheresse.



Personnel municipal De nouveaux visages à la mairie et un départ !

Depuis le 1^{er} septembre, Madame Christelle DUPONT renforce l'équipe administrative à l'accueil et au secrétariat.



Agent communal depuis le 1^{er} janvier 2009, Madame Bénédicte VADON a fait valoir ses droits à la retraite. C'est Madame Isabelle JATTEAU qui la remplace depuis la rentrée scolaire.



Arrivée en 2018 comme agent technique en charge de l'entretien des salles communales, Madame Sophie HANICOTTE a souhaité démissionner pour se consacrer à une autre activité professionnelle. Elle est remplacée par Madame Dominique SURIN.

Après 8 années passées au service des Gervinois tout d'abord comme agent en charge de l'urbanisme et de la comptabilité puis en qualité de directrice des services, Madame Sabine ARNAUD, a sollicité sa mutation auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée. A compter du 1^{er} novembre, c'est Monsieur Jean-Hervé KREH qui prendra les fonctions de directeur des services.



Don du sang

Vous voulez donner votre sang ?

Prenez rendez-vous sur : www.mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Halte du coeur

La Halte du coeur recherche des bénévoles pour la distribution des colis alimentaires.

Contact : 07 69 83 28 07.

Le Nid des Aidants

Lors de la dernière réunion du CCAS, Stéphanie POTIER avait invité l'association Le Nid des Aidants à venir se présenter. La France compte plus de 11 millions d'aidants : des personnes qui accompagnent un proche en perte d'autonomie, pour une partie ou la totalité des actes de la vie quotidienne. Cette aide apportée demande beaucoup d'énergie et l'aidant peut être sujet à l'épuisement physique et psychologique. Première plateforme d'accompagnement et de répit en Vendée, le Nid des Aidants est un dispositif financé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) afin de renseigner, accompagner et soutenir les aidants. Il propose un accompagnement individualisé (écoute, soutien, informations) ainsi que des ateliers collectifs (temps conviviaux, balades, ateliers gestion du stress...). Accès au dispositif gratuit ; rendez-vous en mairie, à domicile ou à Challans.

Contact : Elise LANDURÉ au 06 77 39 09 06 ou à pfr.nordouest@lna-sante.com

Les Agendas de l'Echo

Vos événements à venir

- 18/10** **Commémoration et exposition**
sur la guerre d'Algérie organisées par L'UNC
salle des mariages (mairie)
- Du 05 au 06/11** **Championnat de France compétition de tir à l'arc**
organisé par Les Archers du Pays du Gois
Salle des sports
- 11/11** **Cérémonie patriotique** organisée par L'UNC
Monument aux Morts
- 20/11** **Marché de Noël** organisé par
L'Arc-en-Ciel Gervinois
Complexe des Primevères
- 27/11** **Vide grenier** organisé par L'APEG
Complexe des Primevères
- Du 02 au 03/12** **Téléthon** organisé par la municipalité,
les associations et les commerçants
Complexe des Primevères
- 17/12** **Concours de belote** organisé par L'UNC
Salle des Primevères
- 24/12** **Tournée du Père Noël**
Arc-en-Ciel Gervinois

Et à la Médiathèque ?

- Du 04/10 au 21/10** **Exposition « Et toi comment tu te sens »**
Visible aux heures d'ouverture
- 22/10** **Spectacle « Émotions »**
par la compagnie Arts Symbiose – 16 h
Salle des Primevères – Gratuit – 2-8 ans
Inscription obligatoire – Places limitées
- 28/10 et 25/11** **P'tit Déj' Lecture** – 10 h – Gratuit
Public adulte – Inscription obligatoire
Places limitées
- Du 20/10 au 16/11** **Exposition d'objets de décoration et de luminaires à partir de pièces de vélo**
Visible aux heures d'ouverture
- 09/12** **Soirée pyjama** – 19 h 30 – Gratuit
à partir de 5 ans – Inscription obligatoire
Places limitées
- 16/12** **Raconte-moi des histoires** – 10 h – Gratuit
0-4 ans – Inscription obligatoire
Places limitées

Les matchs à domicile

Basket	Foot seniors - 15 h
13/11 – Basket Club Yonnais	16/10 – Saint Paul Maché
04/12 – Luçon Basket Club	13/11 – Saint Christophe du Ligneron
	04/12 – Pays de Monts

